

## Des averses créent la controverse à la Fête des Vignerons

**INTEMPÉRIES** Vendredi soir, les gymnastes ont dû braver la pluie sur un tapis glissant avant que le spectacle ne soit annulé. Les acteurs-figurants ont lancé une pétition pour que celui-ci soit rejoué.

Manque de chance vendredi soir pour les spectateurs de la Fête des Vignerons. Les averses ont conduit à arrêter la représentation avant que le public ne puisse entendre le «Ranz des vaches». Comme plus de 90 minutes se sont écoulées, le spectacle ne sera pas remplacé, ainsi que le prévoient les conditions générales. Samedi, les acteurs-figurants ont décidé de lancer une pétition en ligne pour demander que la représentation soit tout de même rejouée dimanche à 19 h, rapporte le site de «24 heures»: «Nous aimerions tenir notre promesse d'offrir de la magie, du rêve, du lien entre humains, aux spectateurs déçus.»

Selon le quotidien, les spectateurs avaient déjà commencé à quitter leur place en masse au moment de l'annonce d'évacuation. Malgré les averses, les acteurs-figurants assuraient leur prestation, portés par les applaudissements du public. Avant cela, les gymnastes avaient dû se produire sur un tapis détrempé. Un spectateur rapporte plusieurs chutes spectaculaires; une figurante tombée lourdement a notamment quitté la scène en se tenant le bras. «L'ambiance était particulière. On sentait une certaine

«Nous ne prendrions jamais de risque pour les figurants»

Marie-Jo Valente, porte-parole de la Fête des Vignerons

inquiétude dans les gradins. Le spectacle aurait dû être interrompu avant», juge-t-il. Sur les réseaux sociaux, plusieurs spectateurs mécontents estiment que les organisateurs ont joué la montre pour dépasser le cap des 90 minutes, au détriment de la sécurité des gymnastes.

Le service de presse de la Fête des Vignerons rejette catégoriquement l'accusation. «Nous ne prendrions jamais un tel risque», affirme Marie-Jo Valente, porte-parole. Personne n'a été blessé, poursuit-elle.

Interrogé par «24 heures», le directeur exécutif, Frédéric Hohl, se montre par ailleurs ferme: le spectacle ne sera pas rejoué malgré la pétition. «Nous nous devons d'honorer l'immense programme qui a été imaginé par le canton de Vaud pour que cette dernière journée soit belle.» La Fête des Vignerons se termine ce dimanche. Sur vingt représentations, quatre ont été arrêtées ou reportées, mais une seule - celle de vendredi - n'a pas été remplacée. G. S.

## ● Une Street Parade zurichoise aux «couleurs de l'unité»



Melanie Duchene/Keystone

● Sous le slogan «Colours of Unity», Zurich a vibré hier au son de la techno. Environ 850 000 «ravers», selon les organisateurs, ont afflué dans les rues à l'occasion de la 28<sup>e</sup> Street Parade. La pluie s'est arrêtée juste avant le départ du cortège. Les spectateurs ont été dans les starting-blocks dès 13 h, lorsque les premières basses ont retenti

sur les huit grandes scènes situées le long du parcours. Trente «Love Mobiles» - des camions musicaux colorés - ont fait danser les participants sur un parcours de 2,4 km jusqu'en soirée. «Dans une période où des frontières sont fermées et des murs construits, des personnes tolérantes du monde entier se rassemblent et s'unissent

dans les rues de Zurich», ont souligné les organisateurs. Une centaine de fêtes ont aussi eu lieu en marge de la Street Parade. Amelie Lens, Erick Morillo, Dubfire et Len Faki étaient les grands noms de la musique électronique présents à Zurich. À noter que 60% du programme étaient assurés par les artistes suisses. ATS

# La politique climatique de la Suisse se joue dans le plus grand secret à Berne

**ENVIRONNEMENT** Rien n'a encore filtré sur la loi sur le CO<sub>2</sub>. Et pour cause, pour éviter les pressions extérieures, les sénateurs ont décidé de mener leurs travaux en catimini.

FLORENT QUIQUEREZ  
florent.quiquerez@lematindimanche.ch

Après des mois de silence, les sénateurs devraient enfin lever le voile sur l'un des secrets les mieux gardés du Palais: la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>, censée concrétiser les engagements pris par la Suisse dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. La commission du Conseil des États en charge du dossier se réunit à nouveau jeudi et vendredi pour discuter des mesures à mettre en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. «Nous devrions communiquer sur l'avancée de nos travaux à ce moment-là», annonce Roland Eberle (UDC/TG), président de la commission.

Alors que tout le monde parle de climat, pourquoi les sénateurs se taisent? «Nous sommes dans une configuration très spéciale», répond Roland Eberle. Après que le National a rejeté la loi, son avenir dépend de notre capacité à trouver un compromis. Sur un sujet aussi sensible, compte tenu de l'énorme pression populaire, nous avons décidé de ne rien dire. Il n'est pas question de cacher de choses à la population, mais de pouvoir travailler dans la sérénité.»

Pour un parlement coutumier des fuites, le fait que tous les membres de la commission jouent le jeu est surprenant. Une discrétion qui a gagné jusqu'au Conseil fédéral. Si Simonetta Sommaruga, ministre en charge du dossier, ne s'est pas encore exprimée sur ce projet, c'est justement pour ne pas interférer sur les travaux de la commission, puisqu'elle assiste à toutes les séances. Quitte à ce que cela contrecarre ses envies de se profiler davantage sur le thème du climat, nous glisse une proche de la conseillère fédérale.

Il faut dire qu'à Berne, personne ne souhaite revivre l'échec mortifiant du Conseil national. En pleine urgence climatique, la loi avait été torpillée par une alliance contre nature de l'UDC - pour qui le texte était trop contraignant - et de la gauche qui ne le trouvait pas suffisamment ambitieux.

Dans la foulée, certains sénateurs ont pris des positions tranchées dans les médias, à l'image de Beat Vonlanthen (PDC/FR) qui a ouvertement défendu l'idée d'une taxe sur les billets d'avion. «Lors de notre première séance consacrée à la loi, nous nous sommes rapidement mis d'accord sur le fait qu'il fallait faire attention à ne pas déplacer le débat sur la place publique. Ce secret permet à chacun de faire des propositions - qui ne sont pas forcément majoritaires - mais qui méritent d'être discutées, sans a priori. Chaque membre peut se focaliser sur les travaux à l'interne, en s'extrayant de la politique partisane.»

«Pour comprendre notre stratégie, il suffit de regarder ce qui s'est passé au Conseil national, détaille le sénateur Damian

«Je peux comprendre que les sénateurs veuillent se protéger. Les attentes de la population sont si importantes, qu'ils n'ont pas le choix, ils doivent arriver à un résultat»

Adèle Thorens, conseillère nationale (Verts/VD)

Müller (PLR/LU). Durant des semaines, les élus ont affiché leur division dans la presse. Un tel résultat en plénum n'est donc pas étonnant. Nous faisons désormais ce que l'on attend du Conseil des États. Collaborer pour trouver des solutions. Le travail que nous avons mené jusqu'ici est exemplaire. Et je m'en réjouis car cette loi est primordiale. J'espère qu'elle sera prête pour la session de septembre.»

**Une coquetterie pardonnable**

Cette culture du secret fait aussi partie du mode de fonctionnement de la Chambre haute qui aime se faire surnommer: Chambre de réflexion. Il y a quelques années encore, les votes des sénateurs n'étaient pas transparents. D'ailleurs l'accès aux anti-chambres est filtré pour les journalistes et les lobbyistes, alors que ce n'est pas le cas dans la Chambre du peuple.

Au Conseil national, on regarde avec intérêt ce qui passe de l'autre côté du Palais. «Je peux comprendre que les sénateurs veuillent se protéger, réagit Adèle Thorens (Les Verts/VD). Les attentes de la population sont si importantes, qu'ils n'ont pas le choix, ils doivent arriver à un résultat. Cette discrétion leur permet aussi de limiter la pression des lobbys, à l'image des secteurs bancaire ou aérien qui pourraient être directement impactés par la loi.»

Pour la Vaudoise, le Conseil des États aime aussi montrer qu'il travaille mieux que le National. «J'espère que ce secret permettra aux sénateurs de faire preuve de créativité. J'ai bon espoir. Et si c'est le cas, on leur pardonnera bien volontiers cette coquetterie.»